

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

MARCHE PUBLIC DE SERVICE TECHNIQUE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

ACCORD-CADRE DE PRESTATION DE DÉVELOPPEMENT, D'ÉVOLUTION ET DE MAINTENANCE APPLICATIVE D'UN SITE INTERNET DE COMPARAISON DES PRIX DE PRODUITS DE CONSOMMATION

Numéro de consultation : 2025_OPMR_SITE INTERNET_COMPARAIISON PRIX

Procédure de passation : Procédure adaptée en application des dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1, R.2123-4, R.2123-5 du code de la commande publique (CCP).

Pouvoir adjudicateur :

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PRÉFECTURE DE MARTINIQUE**

Directions acheteuses :

- OPMR – Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus
- Direction des Collectivités locales et de la Réglementation Économique – DCLRE
Bureau de la Réglementation Économique et Fiscale – BREF
Rue Victor Sévère – 97200 FORT DE FRANCE

Comptable Assignataire : DRFIP Martinique – Jardin Déclieux – 97200 FORT DE FRANCE

Imputations budgétaires :

Centre de coût : PRFSGAR972
Activité : 012300000211
Centre financier : 0123-D972-D972

Domaine fonctionnel : 0123-02-04
Groupe de marchandises : 40.01.13
PCE Cible : 6117200000

Adresse de facturation :

CSPI MARTINIQUE - Service exécutif des DP - PRFPLTF 97-2
82, rue Victor Sévère - 97262 Fort de France Cedex

Durée du marché : 36 mois

Table des matières

Article 1 - PREAMBULE.....	4
1.1 Objectif.....	4
1.2 Page du projet.....	4
Article 2 - CADRE STRATÉGIQUE DU PROJET.....	4
2.1 Principaux enjeux et cibles du site web.....	4
2.2 Principe de collecte des données de comparaison.....	4
Article 3 - ORGANISATION DU PROJET.....	5
3.1 Equipe projet.....	5
3.2 Equipe projet proposé par le titulaire.....	5
3.3 Méthodologie de conduite de projet.....	5
3.4 Planning.....	6
3.5 Référentiel produits & prix.....	6
3.6 Gestion des flux Entrants.....	6
3.7 API de consultation des données structurées.....	6
Article 4 - DESCRIPTION DES ATTENDUS EN CONCEPTION GRAPHIQUE, ERGONOMIE DU SITE WEB ET STRUCTURATION DU CONTENU.....	7
4.1 Design.....	7
4.2 Navigation et ergonomie : principes généraux.....	7
4.3 Arborescence.....	8
4.4 Eléments communs à l'ensemble des pages.....	8
4.5 Bannière message alerte.....	9
4.6 Page d'accueil.....	9
4.7 Pages intérieures.....	9
Article 5 - FONCTIONNALITES ET GABARITS DE PAGES.....	9
5.1 Algorithme de comparaison & gestion des incohérences.....	10
5.2 Un large choix de modules ("blocs) pour construire des pages aux contenus clairs et adaptés.....	10
5.3 Page de type Actualités et Evènements.....	11
5.4 Page de résultats liste Actualités ou liste Agenda.....	11
5.5 Page de type article famille de produits.....	11
5.6 Page / programme.....	11
5.7 Page famille de produits.....	12
5.8 Espace grand public / presse.....	12
5.9 Formulaire.....	12
5.10 Pages Brochures / publications.....	12
5.11 Pages de résultats de recherche.....	13
5.12 Pages 404.....	13
Article 6 - DESCRIPTION DES ATTENDUS SUR LE VOLET TECHNIQUE.....	13
6.1 Choix de la solution technique : respect des référentiels.....	13
6.2 CMS.....	14
6.3 Mobile first et Responsive Design.....	14
6.4 Propriété et réversibilité.....	14
6.5 Stratégie SEO.....	14
6.6 Navigateurs.....	15
6.7 Temps de réponse.....	15
6.8 Moteur de recherche.....	15
Article 7 - PRECISIONS RELATIVES AU BACK OFFICE.....	15
7.1 Ergonomie du back office et accès.....	15
7.2 Bannière de consentement.....	15
7.3 Interfaçage avec l'outil d'authentification des personnes.....	16
7.4 Multilinguisme.....	16
7.5 Gestions des rôles utilisateurs / droits d'administration.....	16
7.6 Gestions de l'arborescence.....	16
7.7 Editeur WYSIWIG et texte riche.....	17

7.8 Gestion des versions.....	17
7.9 Cycle de vie d'un contenu.....	17
7.10 Poubelle.....	17
7.11 Edition depuis le front office.....	17
7.12 Réécriture d'url.....	17
7.13 Statistiques et suivi d'audience.....	17
7.14 Formulaire.....	18
7.15 Ressources multimédias.....	18
7.16 Gestion des contacts clés.....	18
7.17 Gestion des chiffres clés.....	19
7.18 Gestion des pages d'erreurs et des redirections 301.....	19
Article 8 - HEBERGEMENT.....	19
8.1 Qualité & sécurité.....	19
8.2 Mise à jour, surveillance et conditions opérationnelles.....	19
Article 9 - MAINTENANCE.....	20
9.1 Supervision, engagement de service & maintenance.....	20
9.2 Conditions de maintenance.....	20
9.3 Maintenance préventive et corrective.....	20
9.4 Maintenance évolutive.....	21
9.5 Maintenance adaptative.....	21
Article 10 - MISE EN OEUVRE DU PROJET.....	21
10.1 Spécifications fonctionnelles générales et détaillées.....	21
10.2 Développements, collecte de données, paramétrages et intégration.....	21
10.3 Déploiement sur l'environnement de préproduction (MOM) – Test, recettes et Vérification d'Aptitude (VA).....	22
10.4 Déploiement sur l'environnement de production et VSR.....	22
10.5 Formation et documentation.....	23
10.6 Garantie.....	23
Article 11 - ACCESSIBILITE & NUMERIQUE RESPONSABLE.....	23
11.1 Accessibilité RGAA.....	23
11.2 Exigences d'écoconception (RGESN).....	23
Article 12 - LIVRABLES ATTENDUS.....	24
12.1 Définition, suivi de projet, coordination.....	24
12.2 Conception graphique.....	24
12.3 Spécifications.....	24
12.4 Intégration, développement.....	24
12.5 Recettes et déploiement.....	24
12.6 Mise en production.....	25
12.7 Formation.....	25
Article 13 - REVERSIBILITE.....	25

Article 1 - PREAMBULE

1.1 Objectif

Le présent CCTP concerne la réalisation d'une prestation de développement, d'évolution et de maintenance applicative d'un site internet de comparaison des prix sur 2 000 à 10 000 références de produits de consommation en Martinique.

L'application internet permettra aussi la comparaison des prix entre la Martinique et l'hexagone.

1.2 Page du projet

Les candidats devront proposer une page de présentation du projet en complétant et en prenant en compte les indications minimales prévues dans le présent CCTP.

Article 2 - CADRE STRATÉGIQUE DU PROJET

2.1 Principaux enjeux et cibles du site web

L'objet est la création d'un site internet visuellement attractif à destination du grand public avec un volet pédagogique développé et intégrant impérativement un design responsive. Le site internet sera intégré dans une démarche de communication globale visant à comparer les prix sur 2 000 à 10 000 produits de consommation dans le département de Martinique.

Le site Internet devra réussir à concilier les enjeux du numérique responsable, d'accessibilité web et de performance (temps de téléchargement et référencement naturel notamment) et proposer des parcours de navigation et expériences utilisateurs optimisés pour chaque public cible.

Les objectifs de communication se situent dans un **contexte local et national**.

Les attendus sont forts :

- L'application permettra de comparer les prix des produits de consommation entre les principales enseignes de la grande distribution sur le territoire.
- Une comparaison des produits EAN par EAN (code-barre) et surface de vente par surface de vente (hypermarchés, supermarchés, commerces de proximité etc) hors promotion.
Celle-ci permettra également de comparer les prix entre la Martinique et l'hexagone.
- Faire adhérer les différents publics cibles à l'application et générer leur engagement.
- Réaliser deux cartes interactives, une de l'hexagone et une autre de la Martinique en ce qui concerne le prix des produits alimentaires afin de permettre la comparaison avec plusieurs régions de l'hexagone.
- Organiser une mise à jour hebdomadaire automatisée des prix en fonction des remontées transmises et absorbées en open data.

2.2 Principe de collecte des données de comparaison

La collecte des données de comparaison étant un élément essentiel du bon fonctionnement du site internet, cette dernière pourra être réalisée selon plusieurs modalités. Les modalités pourront être utilisées de manière indépendante ou conjointe afin d'assurer la bonne réception et la comparaison des prix.

Aussi, le titulaire intégrera obligatoirement dans son offre les trois modalités de collecte de données ainsi que leurs existences et fonctionnements simultanés au sein du site internet.

Option 1 : Collecte de données via transmission par des tiers professionnels: Cette collecte s'effectuera via un système CSV sur un cloud sécurisé. Une récupération des données de manière *a minima* hebdomadaire s'effectuera via un système ETL (*Extract-transform-load*).

Dans le cadre de cette option 1, le pouvoir adjudicateur transmettra au titulaire toutes les indications nécessaires à la récupération des données auprès des tiers.

Option 2 : Collecte de données en "Opendata" via un processus de collectes automatisée de données accessibles publiquement, sous réserve du respect des CGU des sites sources et dans le respect des préconisations de la CNIL.

Option 3: Collecte de données par le consommateur via un système de transmission de données automatisé au moyen d'une application de scanner ou d'un système de photographie.

Pour garantir la transparence méthodologique, chaque prix affiché devra être accompagné d'une information explicite sur la date et l'heure de validité du prix, la source de la donnée.

Le prestataire sera gestionnaire d'au moins deux mille références de produits permettant des tests de comparaison. Le reste des références sera collecté à l'aide des indications fournies préalablement.

Le titulaire s'assurera du bon fonctionnement de l'ensemble des dispositifs mis en oeuvre, ainsi que de la sécurisation des données recueillies.

Le pouvoir adjudicateur portera une vigilance particulière sur ce point.

Le titulaire est par ailleurs invité à effectuer toute préconisation, observation ou assistance, en sa qualité de professionnel, sur ce point essentiel et ce durant toute la phase de développement du site.

Article 3 - ORGANISATION DU PROJET

3.1 Equipe projet

Le titulaire aura comme interlocuteurs privilégiés un chef de projet :

- Préfecture de Martinique = DCLRE - BREF

Un comité de pilotage, composé de représentants du pouvoir adjudicateur (président de l'OPMR, préfet, SG, DCLRE, SNUM etc) qui interviendront pour orienter et valider les choix ergonomiques, graphiques et fonctionnels proposés par le titulaire.

Un comité technique intégrant notamment la DEETS suivra le titulaire pour fiabiliser le modèle de comparaison des prix.

Ponctuellement, des ateliers et réunions thématiques pourront être organisés avec des publics complémentaires (étudiants, diplômés, entreprises partenaires, etc.) pour recueillir leurs réactions et valider des choix.

3.2 Equipe projet proposé par le titulaire

Le candidat précisera dans sa réponse les compétences et expériences de l'équipe projet impliqué en précisant clairement les rôles de chacun. Ces éléments permettront de juger des critères des meilleures offres.

Le chef de projet (ou le directeur de projet) du titulaire sera l'interlocuteur privilégié du comité projet durant la réalisation. L'équipe projet s'adressera à lui en cas de questions d'ordre technique, opérationnel, organisationnel ou fonctionnel.

Dans le cas où un membre de l'équipe projet du titulaire ne pourrait plus remplir ses fonctions (absence, démission, défaillance), le titulaire s'engage à avertir le pouvoir adjudicateur et à proposer dans les meilleurs délais un remplaçant ou un successeur.

3.3 Méthodologie de conduite de projet

Il est attendu du titulaire des échanges constants et une démarche itérative.

Le candidat devra utiliser une méthode de gestion de projet adaptée, déjà pratiquée sur d'autres projets de même envergure, et permettant d'assurer les prestations attendues dans les délais impartis.

Le titulaire devra présenter ces outils et moyens dans le cadre de sa réponse au présent marché. Les réunions de travail auront lieu en visioconférence en cas de besoin.

3.4 Planning

La réunion de lancement est envisagée en **juin 2026**.

Le logo ainsi que les premiers livrables de la charte graphique, doivent être livrés en **septembre 2026**.

La mise en ligne du site web devra être effective au mois de **novembre 2026**.

Le titulaire présentera dans son offre, le planning prévisionnel détaillé des différentes étapes nécessaires au respect de ces délais.

Ce planning doit prévoir *a minima* les étapes suivantes, sans pour autant que la liste soit exhaustive :

- 1- la constitution du groupe projet
- 2- le pilotage hebdomadaire du projet avec des réunions de suivi
- 3- la durée de la création du site envisagée
- 4- les phases de test
- 5- la présentation officielle
- 6- la mise en production uniquement HYPER + SUPER-MARCHES
- 7- l'évaluation des usages et le retour des utilisateurs
- 8- le pilotage mensuel suite à la mise en production
- 9- les phases de test complémentaires – ajout des magasins de proximité
- 10- la mise en production magasins de PROXIMITE

Le planning comprendra également les jalons (AR, FSD, maquettes, préproduction, recette, VSR) ainsi qu'un comité de pilotage mensuel.

3.5 Référentiel produits & prix

Le titulaire devra proposer et maintenir pendant toute la durée de l'existence du site internet, un modèle de données structuré incluant :

- un dictionnaire des champs (produits, enseignes, surfaces, prix),
- la structure d'un produit (nom, EAN code-barres normalisé, marque, format, unité),
- les règles de gestion des EAN,
- les règles de normalisation des références,
- les règles de normalisation des unités (kg, L, UVC, etc.).

3.6 Gestion des flux Entrants

Le titulaire devra implémenter un mécanisme d'alimentation conforme aux spécifications suivantes :

- API REST sécurisée (HTTPS/TLS 1.3, OAuth2 ou mTLS),
- formats JSON ou CSV normés,
- horodatage obligatoire,
- mécanisme de validation avec logs d'erreurs.

3.7 API de consultation des données structurées

Outre les mécanismes d'alimentation du comparateur, le titulaire devra mettre à disposition de l'OPMR et de la Préfecture une **API REST de consultation** permettant d'accéder aux données structurées du système, notamment :

- le référentiel produits (EAN, libellés, catégories, conditionnements, etc.) ;
- les prix courants par produit, enseigne et point de vente ;
- l'historique des prix tel que défini à l'article [Archivage & conservation des données] ;
- les métadonnées associées (dates d'effet, dates de réception, statut de validation).

Cette API devra :

- être **sécurisée** (HTTPS/TLS 1.3 avec authentification par clé API, OAuth2 ou mTLS) ;

- être **documentée** (specs techniques, description des *endpoints*, exemples de requêtes/réponses);
- être **versionnée**, afin qu'une évolution de format n'impacte pas les usages existants sans préavis ;
- pouvoir être appelée par les systèmes d'information de la Préfecture et de l'OPMR pour des besoins de réutilisation interne et de production d'indicateurs.

L'usage de cette API par l'OPMR et la Préfecture, y compris dans le cadre de futures réutilisations des données (tableaux de bord, études, éventuelles publications en open data), est compris dans le présent marché, sans coût additionnel.

Article 4 - DESCRIPTION DES ATTENDUS EN CONCEPTION GRAPHIQUE, ERGONOMIE DU SITE WEB ET STRUCTURATION DU CONTENU

4.1 Design

Le titulaire devra impérativement fournir un schéma d'architecture complet (front, back, base de données, API, cache, moteur de recherche). Ce schéma devra impérativement être validé par le pouvoir adjudicateur.

Les premiers livrables du site internet et de sa charte graphique seront disponibles **en septembre 2026**. Ces livrables fourniront le cadre nécessaire au développement de la maquette du site.

On y retrouvera notamment la ou les polices de caractères, couleurs et logo ainsi que les premiers éléments d'illustration.

Sur cette base, le titulaire sera chargé de concevoir la ligne graphique et l'ergonomie de navigation appliqués au nouveau site web. Le graphisme devra être épuré, synonyme d'excellence et d'innovation technologique. Il devra faciliter la navigation et la recherche d'information.

La place des médias (illustrations, photos, vidéos) devra être forte, tout en suivant une démarche de sobriété.

Le design devra également tenir compte des règles liées à l'accessibilité web.

La création graphique constitue un des facteurs importants de la réussite du projet. Elle devra être indépendante du contenu pour pouvoir évoluer (modification de la charte ou de la mise en page en fonction des demandes et validations).

En matière de webdesign, la prestation porte sur la création des prototypes, des maquettes et in fine, la création de l'habillage graphique du site web et de l'ensemble de ses éléments graphiques (design des interfaces, pictogrammes, etc.). Ces éléments devront être optimisés pour les versions desktop et mobile.

D'une manière générale, tous les droits patrimoniaux de propriété intellectuelle attachés aux éléments graphiques devront être cédés à titre exclusif et ne pourront être réutilisés par le titulaire.

Ces droits comprennent, dans le respect des droits moraux, l'ensemble des droits patrimoniaux de reproduction, de représentation et de distribution, et notamment les droits d'utiliser, d'incorporer, d'intégrer, d'adapter, de modifier, d'arranger, de corriger, de traduire les résultats en toutes langues, en tout ou en partie, en l'état ou modifiés pour les finalités et besoins d'utilisation mentionnés au présent article, tels qu'applicables au marché.

4.2 Navigation et ergonomie : principes généraux

Le titulaire devra apporter un soin particulier à la navigation et aux parcours utilisateurs. Le site devra permettre une navigation intuitive, rapide et efficace. Il devra être visuellement attractif à destination du grand public avec un volet pédagogique développé (design responsive ...).

À suivre quelques principes de base déjà identifiés qui pourront être optimisés et complétés :

- Il s'appuiera notamment sur un menu bien structuré qui devra gérer plusieurs niveaux de navigation.
- Des éléments de navigation récurrents positionnés dans la même zone de l'écran (header / footer), devront être présents sur l'ensemble des pages du site.

➤ Les pages intérieures du site devront intégrer des boutons de partage vers les réseaux sociaux ou par mail. L'adaptation automatique de la mise en page des pages web à ces usages de partage (via les réseaux ou mails) sera donc également prévue.

➤ Une fonction « imprimer » sera également intégrée. Cette dernière devra, au clic, générer automatiquement une page optimisée pour l'impression, épurée des éléments inutiles (en-tête, pied de page...).

La page active devra être visible dans le menu (changement d'état dans la rubrique sélectionnée).

La présence d'un fil d'Ariane est impérative pour aider le visiteur à s'orienter et à naviguer plus facilement. Il devra être géré dynamiquement.

Les liens hypertextes devront être accessibles de manière évidente sur l'ensemble du site tout en respectant les principes d'accessibilité.

Des call-to-action devront être intégrés de manière pertinente sur le site pour faciliter le téléchargement de documents, la réponse à des formulaires...

La page de contenu doit permettre de créer une page classique avec du texte, des médias, la possibilité de télécharger des documents (type PDF), des encarts différents, cartes, formulaire, médias (photo, vidéo, audio depuis fichiers ordinateurs ou liens externes type Youtube)...

Deux cartes interactives de la France hexagonale et de la Martinique permettront de sélectionner les produits et leurs prix au sein des régions hexagonales. Les modalités seront déterminées lors de la réunion de lancement du marché avec le comité de pilotage.

4.3 Arborescence

Le site disposera d'un menu principal clair et fonctionnel.

Le titulaire devra proposer une arborescence prévisionnelle du site (menu principal et menu secondaire).

En parallèle, le site doit intégrer des accès rapides positionnés en header voire footer du site (lire ci-dessous).

4.4 Eléments communs à l'ensemble des pages

Les éléments listés dans cette partie devront être visibles sur l'ensemble des pages du site web (éléments fixes récurrents). La répartition proposée ci-dessous des éléments entre le header et le footer n'est pas figée. Elle pourra évoluer lors des étapes d'arborescence et de maquettage en début de projet. Certains éléments pourront être supprimés ou ajoutés.

Le titulaire devra proposer des suggestions d'organisation en matière d'UI Design et UX Design pour permettre un accès rapide à ces éléments tout en conservant un header épuré et élégant.

- Header

Une bannière intégrant le logo « OPMR »

Le bloc marque Etat « République Française »

Le menu principal (méga menu déclenché au clic ou au survol). Il s'agira d'un menu sticky (fixe, au scroll de la page).

Un menu secondaire « Vous êtes »

Le moteur de recherche

Le système de gestion des langues (Fr / Eng)

Des liens vers des sites tiers ou liens internes (exemple : OPMR, Préfecture de Martinique)

Lien vers la boîte à idées / Donnez-nous votre avis

- Footer

Le pied de page du site devra intégrer, à minima :

- Un bouton contact

- Un accès aux Mentions légales,
 - Un lien vers les politiques de confidentialité et de protection des données,
 - Une indication relative à la déclaration d'accessibilité + liens et contact associés
 - Un lien Accès "Venir nous voir"
 - Une bannière invitant à s'inscrire à la Newsletter
 - Une bannière incluant des logos : administrations, organismes, labels... (Exemples : DINUM, etc...).
- L'ensemble des éléments du header et du footer, incluant les menus principal et secondaire, devront être administrables par les équipes du pouvoir adjudicateur.

4.5 Bannière message alerte

Une bannière pleine largeur pourra être momentanément mise en place par l'administrateur sur l'ensemble des pages du site pour informer le public d'une nouveauté ou information importante.

La bannière pourra être fermée par l'internaute. La bannière pourra être activée séparément sur la version française ou anglaise et les contenus pourront être différents. L'ajout d'un lien interne ou externe sera possible.

4.6 Page d'accueil

Aérée, la page d'accueil sera facilement reconnaissable.

Elle présentera :

- un visuel éducatif sur la partie "frais d'approche",
- une carte interactive de la France hexagonale,
- une sélection des produits par surface de vente comprenant les prix,
- 3 onglets (Hypermarché/Supermarché/Proximité) rattachant les produits en fonction des tailles des surfaces de vente.

De façon générale, les blocs composant la page d'accueil devront pouvoir être gérés, publiés, réorganisés et dépubliés en toute autonomie par le pouvoir adjudicateur.

4.7 Pages intérieures

Le site comprendra différentes typologies de pages intérieures, listées ci-dessous. Le descriptif fonctionnel de ces pages est décrit ultérieurement.

- Page article
- Page Portrait / Témoignage
- Espace presse
- Formulaire
- Page brochures et publications
- Page de résultats de recherche
- Page 404

Des contenus de type témoignages, actualités, agendas pourront venir enrichir les pages, via un système de remontée de contenus tagués.

L'intégration de ces blocs de contenus complémentaires et leur ordre d'apparition devra pouvoir être administré de façon simple.

Article 5 - FONCTIONNALITES ET GABARITS DE PAGES

Le CCTP apporte ici les grandes orientations du site web cible.

Néanmoins, le détail des fonctionnalités sera étudié avec le titulaire et précisé dans les spécifications

détaillées. Toutes les pages seront administrables de façon autonome.

5.1 Algorithme de comparaison & gestion des incohérences

Le titulaire devra proposer un algorithme de comparaison documenté, intégrant :

- la gestion des conditionnements différents,
- le calcul des prix unitaires,
- la prise en compte ou l'exclusion des promotions,
- la gestion des produits absents ou en rupture,
- les règles d'équivalence produits (EAN proches mais non identiques).

Les données incohérentes ou incomplètes devront être détectées automatiquement. Un tableau de bord de qualité de données sera fourni au pouvoir adjudicateur.

5.2 Un large choix de modules ("blocs) pour construire des pages aux contenus clairs et adaptés

Les différents gabarits de page devront intégrer une certaine souplesse dans la mise en forme de la page. La structuration de la page devra s'appuyer sur des « blocs » variés pouvant être compilés librement. Pour faciliter la navigation dans la page, des ancres ou un système d'onglets pourront être intégrés en haut de page, pour permettre à l'internaute de trouver facilement l'information recherchée.

L'ajout de différents blocs en back office permettra :

- D'insérer un texte en pleine largeur,
- D'afficher une image sur un côté et du texte de l'autre côté, ou une image pleine largeur
- De mettre en avant des chiffres clés, une citation, un lien, un témoignage...
- D'intégrer un bloc avec un ou plusieurs contacts,
- D'intégrer un bouton push pour inviter à cliquer,
- D'inclure un diaporama avec défilement d'images...
- D'ajouter un module de téléchargement ou visionnage d'un ou plusieurs documents
- Et d'autres recommandations du prestataire seront appréciées.

Une quinzaine de blocs nous semble nécessaire pour permettre une mise en page de qualité des différents contenus.

Voici une 1^{re} liste des modules souhaités :

- Bloc texte riche. Celui-ci pourra être associé à un ou plusieurs médias positionnés à gauche et/ou à droite
- Bloc média : intégration d'un visuel ou d'une vidéo pleine largeur
- Bloc Chiffres clés : mise en avant d'un ou plusieurs chiffres clés
- Bloc information importante : mise en avant d'une information dans un encart par exemple
- Bloc Accordéon (permettant une lecture rapide des titres et offrant la possibilité de déployer le texte au clic). Il pourra intégrer une image à gauche ou à droite du texte, des éléments textes, des contacts, voir des documents.
- Bloc Contact pouvant intégrer un ou plusieurs contacts utiles
- Bloc Call-to-action : mise en avant d'un lien
- Bloc diaporama permettant de faire défiler plusieurs visuels pleine largeur incluant ou non des légendes
- Bloc liens utiles : mise en avant de liens connexes (internes ou externes). Une miniature pourra être associée à chaque lien.
- Bloc Documentations : mise en avant d'un ou plusieurs documents proposés au téléchargement ou

au feuilletage. Il pourra intégrer une miniature du document, générée automatiquement.

- Bloc Partenaires : intégrations de logos qui selon leur nombre, pourront défiler.
- Bloc "code tiers" : insertion d'un code html issu d'une plateforme tierce.

5.3 Page de type Actualités et Evènements

Ce gabarit de page est destiné à recevoir les actualités et événements (agenda) spécifiques à l'information.

Les actualités et événements devront pouvoir être :

- Identifiés comme actualité ou événement. Le système permettra de basculer facilement de l'événement à l'agenda. L'outil permettra également de sélectionner les 2 pour une plus grande mise en avant (en page d'accueil).

- Associés à :

- * des « Catégorie ». Par exemple : Recherche, International, Entreprise,

- * des « Expertise ». Par exemple : Visuel intervention de la DEETS / Contrôle des prix

- * une « Alerte » qui permettra de préciser si l'actualité ou l'élément d'agenda se déroule sur le département.

Ce gabarit permettra de créer, modifier, supprimer, publier des actualités et événements destinés à alimenter différentes zones d'information en page d'accueil du site et de façon contextuelle sur n'importe quelle page du site.

Si une photo principale est intégrée dans l'actualité ou événement, l'outil devra la redimensionner et l'optimiser automatiquement pour une intégration efficace en page d'accueil et dans les autres zones d'information contextuelle.

En page d'accueil, l'affichage des actualités et des événements se fera automatiquement du plus récent au plus ancien. Il sera possible de sélectionner une actualité à la une pour s'affranchir du tri par date. La sélection, par l'internaute, d'une actualité ou événement permettra l'affichage de sa fiche détaillée.

Les actualités ou événements devront pouvoir être programmés pour publication ou dépublication.

5.4 Page de résultats liste Actualités ou liste Agenda

Lorsque l'internaute sélectionnera « toutes les actualités » ou « tout l'agenda », il arrivera à une page présentant sous forme de liste les actualités ou les événements (agenda) du plus récent au plus ancien.

Les éléments seront présentés sous forme de miniature. Une recherche par mot-clés sera proposée et des filtres et tri seront possibles :

- Par catégorie
- Par famille de produit
- Par EAN (code-barre)
- Par Prix
- Par surface de magasin (Hypermarché/Supermarché/Proximité)

5.5 Page de type article famille de produits

Ce gabarit de page intègre des contenus de type statique, liés notamment à la présentation des produits.

5.6 Page / programme

Ce gabarit de page doit permettre d'apporter de nombreux éléments d'information à l'internaute sans donner le sentiment de saturation de l'information. Il devra donc être organisé de manière à permettre à l'internaute d'obtenir dans un premier temps les informations essentielles (vision globale) et s'il le

souhaite des données complémentaires (vision détaillée).

Ces pages pourront intégrer un système d'onglet pour faciliter l'organisation de l'information.

Le gabarit devra intégrer (les éléments listés ci-dessous ne devront pas tous s'afficher obligatoirement) :

- Titre de la famille de produits
- Court descriptif
- Présentation des différents articles par famille
- Bouton vers une page synthétique qui permet le comparatif
- Scan permettant au consommateur de scanner ou photographier le prix et les produits directement au sein des rayons
- Diaporama photo
- Des chiffres clés
- Des liens
- Des infos de contact

Des actualités ou éléments de l'agenda pourront également remonter de façon contextuelle.

5.7 Page famille de produits

Le site propose un catalogue de famille de produits (2 000 à 10 000 références de produits de consommation en Martinique).

La fiche sera complétée par un *call-to-action* vers un formulaire de synthèse.

Les éléments prévus dans ce gabarit de page pourront être intégrés au gabarit pour limiter le nombre de gabarit développé.

5.8 Espace grand public / presse

Cet espace, accessible sans identifiant, permettra aux journalistes au grand public et à la presse d'accéder à une information qui leur est dédiée :

- Contact presse
- Communiqués et dossiers de Presse
- Bloc Agenda (remontée contextuelle)
- Bloc Actualités (remontée contextuelle)
- Liens utiles

Les Communiqués et Dossiers de presse pourront être traités comme des événements. Leur date sera mise en avant ainsi que leur titre et un court descriptif. En cliquant dessus, l'internaute aura accès à une page éditoriale reprenant le contenu du communiqué de presse ainsi qu'un lien vers le PDF.

5.9 Formulaire

Un gabarit de formulaire devra être proposé. Celui-ci devra permettre, à minima, à l'internaute de renseigner son e-mail et de valider les conditions (RGPD).

5.10 Pages Brochures / publications

Cette typologie de page permet de mettre en avant un ensemble de documents au format PDF principalement.

Pour chaque document, l'internaute aura la possibilité de le consulter en ligne et/ou le télécharger.

Pour le contributeur qui dispose des droits, la solution proposée devra permettre d'ajouter, modifier, supprimer, publier, dépublier ou supprimer un document. La solution permettra également de remplacer facilement une ancienne version d'un document par une nouvelle.

L'ordre d'apparition des différents documents pourra être modifié en back office.

5.11 Pages de résultats de recherche

La page d'accès aux résultats de recherche via le moteur de recherche devra lister pour chaque résultat : le titre de la page, un extrait de la page comprenant tout ou partie de la requête, la date de publication de la page s'il s'agit d'une actualité ou d'un événement.

Cette page devra permettre aux utilisateurs de bien différencier les différents résultats proposés dans le traitement visuel. L'affichage des résultats se fera par date et par pertinence.

Enfin, pour préciser sa recherche, un ensemble de filtres sera proposé à l'internaute (exemple : type de contenu, catégorie).

La détermination des données à afficher sera à effectuer par le candidat dans la phase de rédaction des spécifications fonctionnelles détaillées.

5.12 Pages 404

Une page d'erreur 404 devra être prévue. Elle devra être très simple pour optimiser son temps de chargement. Son texte devra être administrable. Un moteur de recherche devra être intégré ou, à défaut, un lien pour renvoi vers la page d'accueil.

Article 6 - DESCRIPTION DES ATTENDUS SUR LE VOLET TECHNIQUE

6.1 Choix de la solution technique : respect des référentiels

La solution devra respecter à minima les exigences suivantes :

- RGPD

Le site internet devra être conforme au RGPD : mise à disposition d'une politique de confidentialité claire et accessible, demande du consentement explicite des utilisateurs dans les formulaires, mise en place d'un mécanisme de gestion des cookies, sécurisation des données personnelles, limitation de la durée de conservation des données personnelles.

- W3C

Le site internet devra respecter les standards établis par le *World Wide Web Consortium* (W3C). Le prestataire devra effectuer les tests via l'outil de validation W3C et corriger les éventuelles erreurs constatées.

- RGAA

En tant qu'administration publique et dans une démarche d'accessibilité, le site Internet devra respecter les normes en vigueur du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA, version 4.1.2), au niveau minimum AA (Cf article 11.1).

Le prestataire devra décrire sa méthode et les critères sur lesquels il apportera une attention particulière.

L'audit de conformité et la déclaration d'accessibilité devront être réalisés par un organisme tiers.

Le prestataire fournira la preuve des compétences internes ou en sous-traitance en matière d'accessibilité web.

- Numérique responsable, éco-conception et RGESN

Dans une démarche de développement durable et responsabilité sociétale, afin de minimiser l'empreinte environnementale du site, une attention particulière sera apportée à son éco-conception.

De manière globale, un ensemble de bonnes pratiques devront être respectées : temps de chargement des pages réduit, choix des composants, design allégé, mise en cache des données évolutivité de la solution...

Le prestataire devra décrire sa méthode et préciser s'il dispose d'au moins une personne formée ou certifiée à l'éco-conception web.

- Sécurité

Le titulaire devra accorder une attention particulière à la sécurité du site. Il s'engage à mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de sécurisation des sites web, conformément aux recommandations de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). Cela inclut, entre autres, la gestion des vulnérabilités, le chiffrement des données, la sécurisation des accès, et la mise en place de mécanismes de surveillance.

Une collaboration étroite sera requise avec le pouvoir adjudicateur et la Direction interministérielle du Numérique afin d'assurer une sécurité optimale de l'ensemble de l'infrastructure, en intégrant des processus de validation continue.

Le titulaire devra également fournir un document d'homologation, comprenant une analyse approfondie des risques identifiés, ainsi que les mesures de mitigation correspondantes. Ce document devra être validé par le Ministère de l'Intérieur et le pouvoir adjudicateur et être mis à jour régulièrement pour refléter les évolutions du contexte de sécurité.

- Suivi des recommandations gouvernementales

D'une manière globale, il est demandé au titulaire de veiller à appliquer les recommandations gouvernementales par l'usage de logiciels libres, par le respect du référentiel général d'interopérabilité.

6.2 CMS

Le titulaire devra développer le site internet en s'appuyant sur un CMS open source. La solution devra être éprouvée, standard et s'appuyer sur une communauté de développeurs active pour assurer son évolutivité et sa maintenabilité. Le CMS et la version utilisée devront être précisés dans la réponse. Drupal et Wordpress ont été identifiés comme des solutions adaptées aux besoins et enjeux du pouvoir adjudicateur. Néanmoins, toute autre solution du marché pourra être analysée.

La solution proposée devra être simple d'utilisation pour les contributeurs et les administrateurs du site.

Les éléments de personnalisation qui seront opérés par le titulaire devront être compatibles avec les montées de version du CMS choisi.

Le CMS devra être documenté pour faciliter la transition en cas de maintenance par un autre prestataire.

6.3 Mobile first et Responsive Design

Actuellement, près d'un utilisateur sur 2 navigue sur les sites web depuis son smartphone ou sa tablette.

Aussi, il est indispensable que le site soit optimisé tant sur smartphone que sur PC. La navigation doit être fluide et adaptée sur les différentes tailles d'écran avec un volet pédagogique développé.

Trois points de rupture devront être prévus *a minima* (smartphone en portrait, tablette en paysage, PC). Dans sa réponse, le prestataire devra préciser le nombre de points de rupture prévus.

6.4 Propriété et réversibilité

Le pouvoir adjudicateur est propriétaire sans limite de durée de l'ensemble des données et des éléments remis par le titulaire.

Il pourra activer la réversibilité afin de reprendre en main le site Internet à son compte (accès aux codes sources), ou le confier à un autre tiers de son choix. Cette prestation pourra être déclenchée à tout moment de la vie du contrat, sans difficulté particulière.

6.5 Stratégie SEO

Le référencement du site web, en France et à l'international, est un facteur clé pour la visibilité du futur site web. Il devra être effectué en amont du lancement du site et mis à jour régulièrement pendant toute la durée du marché et ce sur les différents moteurs de recherche. Un positionnement dans les 5 premières requêtes des moteurs de recherche les plus utilisés est attendu.

6.6 Navigateurs

Le site Internet devra être compatible avec les dernières versions des principaux navigateurs Web présents sur le marché : Google Chrome, Mozilla Firefox, Apple Safari et Microsoft Edge.

6.7 Temps de réponse

Afin de garantir une expérience utilisateur fluide et efficace, et dans l'objectif d'optimiser le référencement naturel du site, le titulaire devra mettre en œuvre les mesures nécessaires pour minimiser le temps d'affichage des pages du site sur la base des recommandations de Google.

Un temps de téléchargement supérieur à 2,5 secondes est considéré excessif.

Aussi, les performances suivantes sont attendues *a minima* :

- Temps de réponse maximal : < 2 secondes pour 95 % des requêtes.
- Capacité à gérer 200 000 consultations/jour.
- Pagination obligatoire pour tout affichage de listes.

6.8 Moteur de recherche

Accessible via l'ensemble des pages du site, le moteur de recherche permet à l'internaute d'effectuer une recherche par mot-clé sur l'intégralité du site par le référencement internet (top liste). L'installation d'un outil de recherche en texte intégral devra être proposée. Le moteur de recherche devra indexer toutes les pages statiques et dynamiques du site ainsi que les documents.

L'internaute devra pouvoir affiner sa recherche à l'aide de critères multiples. Les réponses proposées, triées par date et pertinence, s'afficheront sous forme de liste. Un clic sur un item de la liste permettra d'accéder à la page contenant le comparateur de prix.

L'ensemble des critères et modes de recherches et d'affichage de résultats seront déterminés au cours des spécifications fonctionnelles détaillées.

Un accès rapide à la FAQ pourra être intégré, voir l'intégration de quelques questions communes + liens vers les réponses associées.

Article 7 - PRECISIONS RELATIVES AU BACK OFFICE

7.1 Ergonomie du back office et accès

L'interface du back-office doit être intuitive et permettre aux contributeurs d'intégrer et mettre à jour facilement les contenus (texte, visuels...) en toute autonomie.

De manière générale, les personnes en charge de l'administration du site devront être le plus autonomes possibles dans les mises à jour : le développement devra avoir été pensé de manière à ce qu'elles puissent modifier un maximum d'éléments sans intervention du prestataire.

L'accès à l'interface web d'administration du site doit être sécurisé. Le back-office devra obligatoirement intégrer une authentification MFA

Après identification, l'utilisateur doit accéder, en fonction des droits dont il dispose, à un tableau de bord affichant uniquement les contenus et fonctionnalités de back-office pour lesquels il est habilité à intervenir.

7.2 Bannière de consentement

La solution devra intégrer une bannière de consentement aux cookies conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et aux recommandations de la CNIL. Cette bannière devra apparaître dès la première visite, permettre un choix explicite (acceptation, refus ou personnalisation), et ne pas bloquer l'accès au contenu en cas de refus. Aucun cookie non essentiel ne devra être déposé avant obtention du consentement explicite de l'utilisateur.

7.3 Interfaçage avec l'outil d'authentification des personnes

Le site internet devra s'interfacer avec le système d'authentification centralisé des personnels de l'OPMR et de la Préfecture, afin de permettre aux utilisateurs disposant de droits de contribution ou d'administration d'accéder au back office en utilisant leurs identifiants habituels (login et mot de passe). Cette intégration devra être réalisée via une solution sécurisée et compatible, telle qu'OpenLDAP, Shibboleth ou un système CAS (Central Authentication Service).

Le titulaire veillera à assurer une compatibilité totale avec les protocoles d'authentification utilisés, en coordination avec la DINUM. Cette intégration devra également garantir un niveau de sécurité élevé, avec une gestion stricte des sessions et des autorisations, tout en facilitant l'expérience utilisateur. La solution d'authentification devra être conçue de manière à pouvoir évoluer et s'adapter à de futurs changements dans l'infrastructure d'authentification.

7.4 Multilinguisme

La solution devra permettre :

- De gérer plusieurs langues : *a minima* le français et l'anglais.
- D'ajouter de nouvelles langues éventuellement régionales telles que le créole.
- De gérer différents périmètres de versions : une page ou une rubrique pourront être disponibles en miroir dans les autres langues ou avec des adaptations.
- Par défaut, la déclinaison d'une page dans une autre langue devra reprendre l'ensemble de la structure et des contenus intégrés dans la première langue (il s'agit de ne pas repartir d'une feuille blanche lors de la déclinaison d'un contenu dans une autre langue).

Le front office devra permettre un accès facilité aux différentes versions de langues.

7.5 Gestions des rôles utilisateurs / droits d'administration

Le site devra permettre une gestion fine des rôles utilisateurs. Les utilisateurs ayant un rôle d'administrateur pourront facilement créer / modifier / supprimer des utilisateurs et modifier leurs droits.

Les différents rôles envisagés sont les suivants :

- Administrateur : ils disposeront de la totalité des droits sur l'ensemble des contenus et fonctionnalités de l'interface d'administration
- Contributeur : ils pourront créer de nouveaux contenus (articles, actualités...) et pourront modifier uniquement les contenus dont ils sont propriétaires. En complément, les droits pourront être élargis à une rubrique du site
- Utilisateur anonyme : il s'agit des internautes qui consultent les contenus du site, sans droit sur le back office.

7.6 Gestions de l'arborescence

Les administrateurs devront pouvoir librement faire évoluer l'arborescence du menu principal, du menu secondaire ainsi que des éléments intégrés dans le header et le footer dans la version française du site et dans sa version anglaise.

Concernant le menu principal, les administrateurs du site auront la possibilité de créer autant de rubriques et sous-rubriques que nécessaire (bien qu'il soit recommandé de limiter la profondeur à 3 niveaux pour réduire le nombre de clics).

Ils devront pouvoir modifier (renommer / déplacer) ou supprimer tout ou partie des rubriques, mais aussi de masquer/ afficher les contenus associés à une branche

Un (ou plusieurs si nécessaire) « sitemap » en XML devra être généré automatiquement et mis à jour *a minima* une fois par jour pour que les robots des moteurs de recherche trouvent aisément les pages à indexer.

7.7 Editeur WYSIWIG et texte riche

La création et la mise à jour des pages de contenus devra être facile et intuitive.

Elles se feront dans la plupart des cas à travers des formulaires de saisie, s'appuyant sur des gabarits de pages, et comprenant un ou plusieurs éditeurs WYSIWYG. Celui-ci devra permettre :

- Le copier / coller depuis Office / Open Office en épurant le code de sa mise en forme
- La mise en forme du texte : gras, italique, surligné, exposant et caractères spéciaux, choix d'un style (titre 2, titre 3, paragraphe...)
- Mise en avant d'une citation
- Insertion de puces ou de liste numérotée
- Augmenter / diminuer le retrait
- L'insertion de liens hypertextes internes et externes
- L'insertion, positionnement et mise en page de visuels (à gauche ou à droite du texte)
- La possibilité d'organiser le texte en plusieurs colonnes
- L'insertion d'objet provenant de services externes (ex : vidéo YouTube, plan Google Map de type Iframe)
- L'insertion de tableaux
- La possibilité de proposer des ancres dans la page
- L'ajout de boutons (mise en avant de liens)

Les outils et le processus de contribution devront dissocier le fond (contenus éditoriaux) de la forme (webdesign, styles, etc.).

7.8 Gestion des versions

L'outil devra permettre d'accéder facilement aux précédentes versions d'une page de contenus, de comparer des versions et de restaurer une version précédente.

7.9 Cycle de vie d'un contenu

La solution doit permettre de gérer le cycle de vie et de visualiser l'état d'un contenu : brouillon / publié / archivé / supprimé. Un contenu pourra être archivé puis être publié à nouveau (et inversement).

La solution doit permettre également de définir une date de publication postérieure à la date de création ainsi qu'une date de fin de publication.

7.10 Poubelle

Les contenus supprimés devront être intégrés dans une poubelle pour un laps de temps à définir dans les spécifications fonctionnelles détaillées.

7.11 Edition depuis le front office

Pour faciliter la tâche des contributeurs, une mise à jour des contenus directement via le front office serait appréciée.

7.12 Réécriture d'url

La solution intégrera la gestion de la réécriture d'URL, visant à définir pour chaque contenu une url intelligible pour être interprétée par les moteurs de recherche et favoriser son référencement. En cas de modification de l'URL, une redirection 301 devra être mise en place.

7.13 Statistiques et suivi d'audience

L'analyse des mesures d'audience (web analytics) permettant de mieux connaître les habitudes des utilisateurs et de faire évoluer le référencement du site internet, Il est demandé au titulaire de mettre en place les balises et marqueurs nécessaires au suivi.

Ainsi, sans que cette liste soit exhaustive, le prestataire devra intégrer dans les suivis d'audience présents en back office :

- les mesures du trafic : provenance des moteurs de recherche, des consultations directes du site, des réseaux sociaux ou des liens menant au site internet
- le nombre de visites et son évolution sur une période déterminée
- la géolocalisation (ville /région/ pays) des visiteurs
- le pourcentage de nouveaux visiteurs

Les statistiques devront également évaluer :

- la fréquence des visites
- le temps passé sur l'ensemble du site et chaque page

Ces informations statistiques seront présentées sous forme de graphiques et de chiffres de manière simple et efficace.

Le pouvoir adjudicateur fera part au titulaire de ses besoins dans le cadre de la rédaction des spécifications fonctionnelles détaillées.

7.14 Formulaire

L'outil devra permettre de créer librement et facilement des formulaires. *A minima*, un formulaire devra être mis en place par le titulaire (demande pour le téléchargement d'une documentation).

7.15 Ressources multimédias

Tous les fichiers (photos, documents, vidéos...), seront référencés dans une médiathèque. Celle-ci offrira la possibilité de classer les documents : titre, type (image, document, vidéo...), date de mise à jour.

Il sera possible via ce gestionnaire de médias de visualiser, de classer, de gérer, de télécharger, de supprimer ou remplacer... tout ou partie des fichiers présents dans cet espace.

Afin de faciliter l'optimisation des médias, en particulier des images, l'intégration d'un système d'optimisation automatique des fichiers serait appréciée : redimensionnement en fonction du gabarit de destination, compression voire conversion automatique (par exemple, dans un format Webp).

Les médias pris en charge seront :

- Les différents formats d'image : Jpeg, Png, mais aussi WebP, SVG, ...
- Les différents formats de documents : docx, xls, Pdf, ...
- Les différents formats de vidéos : mp4, .avi...
- Les éventuels fichiers compressés : .zip
- Les formats audios : .mp3

Les vidéos intégrées dans les pages web ne devront pas être déclenchées automatiquement.

Les documents de type PDF devront être associés à des miniatures générées automatiquement. En cas de mise à jour d'un document PDF, l'ensemble des pages dans lesquelles le document est appelé devront être mises à jour automatiquement.

7.16 Gestion des contacts clés

L'outil permettra de créer une base de données des principaux contacts utiles pour les internautes. Chaque fiche contact intégrera à minima un nom, prénom, numéro de téléphone et e-mail. Une photo pourra également être ajoutée. Seuls les noms et prénoms seront obligatoires. Le bloc contact sera décliné dans les différentes langues du site.

Un bloc contact pourra être appelé dans une page de contenus.

En cas de modification d'un contact, toutes les pages de contenu dans lesquelles le bloc apparaît seront mises à jour automatiquement.

7.17 Gestion des chiffres clés

A l'image des contacts, une base de données des principaux chiffres clés sera disponible en back office. Chaque élément sera traduit dans les différentes versions du site.

Un ou plusieurs chiffres clés pourront être insérés dans des pages de contenu.

7.18 Gestion des pages d'erreurs et des redirections 301

L'outil devra intégrer une fonction de contrôle de l'intégrité des liens. Elle permettra d'identifier facilement les pages d'erreurs (404). Pour les pages concernées, des redirections automatiques 301 devront pouvoir être mises en place facilement depuis le back office.

Article 8 - HEBERGEMENT

8.1 Qualité & sécurité

Le titulaire devra proposer une solution d'hébergement externe garantissant une qualité de service continue et sécurisée dès la mise en production du site.

Cet hébergement devra être impérativement européen. Les serveurs dédiés devront être basés dans la zone euro et les conditions de sécurité des données devront être assurées et optimales.

Cette prestation devra inclure les services suivants :

- **Mise à disposition d'un espace d'hébergement** répondant aux besoins du site en termes de capacité de stockage, de bande passante et de puissance de calcul.
- **Installation, configuration et maintenance** du serveur d'hébergement.
- **Mise en place de sauvegardes régulières** des données du site pour éviter toute perte.
- **Surveillance active du serveur** avec prise en charge des incidents techniques.
- **Mise en œuvre d'un suivi statistique des visites** en assurant la continuité avec les données de visites actuelles.

En complément, l'hébergement devra être impérativement :

- certifié ISO 27001 (Hébergeur audité, pratiques maîtrisées, risques réduits),
- avec PRA/PCA documentés,
- RPO ≤ 1h, RTO ≤ 4h (en cas de panne, on admet au maximum 1 heure de données perdues. Le comparateur doit être de nouveau disponible dans les 4 heures suivant un incident majeur).

8.2 Mise à jour, surveillance et conditions opérationnelles

Le titulaire sera également chargé de maintenir le site en condition opérationnelle (MCO), ce qui inclura :

- le déploiement des mises à jour régulières, y compris les correctifs de sécurité, en coordination avec les services de l'OPMR pour éviter toute interruption de service inappropriée.
- la surveillance des performances des applications, avec détection et résolution des éventuels ralentissements.
- **Sauvegardes régulières** pour garantir l'intégrité des données (cf article 8.1).

En cas de sous-traitance de l'hébergement, le titulaire devra indiquer les informations relatives à l'hébergeur, incluant les coordonnées et références, tout en garantissant que les serveurs sont hébergés dans le département ou sous juridiction française. Le titulaire demeurera responsable de la continuité du service, incluant la gestion de tout problème en cas de rupture de service auprès de l'hébergeur.

Le pouvoir adjudicateur conservera la propriété et la gestion de ses noms de domaine.

L'hébergement externalisé pourra être reconduit tacitement 2 fois, avec une durée maximale de 3 ans par rapport à la date de notification du marché.

Enfin, le titulaire devra préciser dans son offre les engagements de l'hébergeur en matière de

numérique responsable, dans une démarche visant à minimiser l'impact environnemental.

Article 9 - MAINTENANCE

La maintenance corrective et préventive s'exécutera sur la base de bon de commande annuel. Elle pourra être reconduite tacitement 1 fois.

Le titulaire devra :

- Décrire la structure d'assistance et les moyens qu'il mettra à la disposition du pouvoir adjudicateur pour assurer le support du site.
- S'engager à ce qu'une ressource, formée au site web, soit disponible de manière continue pendant les jours ouvrés et les horaires d'ouverture.
- Livrer les éléments nécessaires à la mise en œuvre des corrections (fichiers, patches, archives compressées), accompagnés de la documentation explicative requise. Ces éléments ne concerneront pas l'installation de nouveaux modules.

9.1 Supervision, engagement de service & maintenance

La solution devra intégrer une supervision applicative, technique et réseau avec alertes en temps réel.

Les sauvegardes devront être effectuées quotidiennement. Une rétention minimale de 30 jours devra être proposée.

Un test de restauration trimestriel devra être intégré dans la solution proposée.

Le titulaire devra garantir un taux de disponibilité de 99,5 % minimum.

9.2 Conditions de maintenance

Les types d'anomalies sont définis comme suit :

Anomalie bloquante : Dégradation majeure rendant une fonction vitale du système inutilisable ou gravement dégradée, empêchant une utilisation normale.

Anomalie majeure : Dysfonctionnement affectant une fonctionnalité importante sans bloquer totalement le service. Il en résulte une dégradation ou des difficultés supplémentaires pour les utilisateurs.

Anomalie mineure : Défaut mineur n'impactant pas significativement l'utilisation du service, mais nécessitant correction.

Criticité du cas	Temps maximum de prise en charge	Temps de résolution maximum à compter de la prise en charge
Anomalie bloquante	4 heures ouvrées	Solution de contournement en J+1 ouvré, correction définitive sous 5 jours ouvrés
Anomalie majeure	2 jours ouvrés	Solution de contournement en J+3 ouvrés, correction définitive sous 2 jours après contournement.
Anomalie mineure	5 jours ouvrés	Correction définitive en J+5 ouvrés

9.3 Maintenance préventive et corrective

La maintenance préventive prend en compte les mises à jour de sécurité, la surveillance des performances et l'optimisation du site.

La maintenance corrective inclut toutes les interventions nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du site (correction des bugs et anomalies signalés). Le titulaire s'engage à corriger gratuitement tout effet de bord causé par un correctif mal déployé.

La maintenance inclut également :

- Support et assistance à l'exploitation de la plateforme logicielle.
- Mises à jour de sécurité.
- Corrections des anomalies détectées pendant l'utilisation de la solution.
- Mise à jour de la documentation technique après chaque intervention. Le support comprendra :
 - Un accès téléphonique et/ou à une plateforme de "ticketing" pour le suivi des demandes d'intervention.
- L'accès à des spécialistes techniques pour le diagnostic et la résolution des dysfonctionnements.

9.4 Maintenance évolutive

La maintenance évolutive vise à compléter ou ajouter des fonctionnalités du site, incluant :

- l'installation de nouvelles fonctionnalités,
- le changement de version majeure du CMS,
- l'assistance aux paramétrages spécifiques, accompagnée de la documentation,
- l'adaptation à des changements réglementaires ou techniques.

Chaque demande de maintenance évolutive fait l'objet d'un devis détaillant les interventions.

En cas de succès du site internet développé dans le cadre du marché, des évolutions pourront être envisagées, notamment afin d'intégrer des fonctionnalités spécifiques aux départements de la Guadeloupe et de la Guyane. Celles-ci pourraient inclure, à titre d'exemple, l'intégration de cartes interactives, l'ajout de références locales ainsi que la remontée de données de prix propres à ces territoires.

9.5 Maintenance adaptative

La maintenance adaptative consiste en l'adaptation à de nouveaux environnements (navigateurs, système d'exploitation, compatibilité mobile...).

Article 10 - MISE EN OEUVRE DU PROJET

10.1 Spécifications fonctionnelles générales et détaillées

Le titulaire doit proposer un cahier des spécifications techniques détaillé, qui devra être validé par l'équipe projet impérativement avant le début de la phase de développement. Il vise l'exhaustivité de la description de la solution. Le titulaire s'appuiera sur les fonctionnalités minimales décrites dans le présent CCTP. Le titulaire pourra organiser des réunions de travail, afin de recueillir plus précisément les besoins des utilisateurs.

Ce cahier des spécifications servira de guide pour la validation progressive des développements.

10.2 Développements, collecte de données, paramétrages et intégration

Le développement sera conduit par étapes itératives.

Le titulaire devra intégrer des contenus selon la réglementation propre aux sites internet (mentions légales, conformité juridique France/UE).

Afin de collecter les données locales, le titulaire doit mettre à disposition un fichier CSV unique pour tous les distributeurs comprenant la liste des produits et les tarifs unitaires. Ces éléments feront l'objet d'un dépôt sur un cloud sécurisé également proposé par le titulaire et compris dans le cadre du présent marché. La sécurisation des données sur le cloud est un élément déterminant du marché.

Cet espace sera accessible à une liste de personne limitativement désignées. Il sera hébergé sur des serveurs européens exclusivement.

La collecte des données fait l'objet d'une remontée hebdomadaire automatisée sur le site internet.

Chaque phase importante du projet fait l'objet d'une validation par l'OPMR.

Avant de déployer la solution sur l'environnement de recette, le titulaire effectue des tests unitaires et globaux sur les différentes fonctions de la plateforme développée.

10.3 Déploiement sur l'environnement de préproduction (MOM) – Test, recettes et Vérification d'Aptitude (VA)

Le développement et l'ensemble du projet seront conduits via une approche en mode produit se basant sur des itérations régulières et un pilotage basé sur des retours utilisateurs et les statistiques d'audience. L'objectif poursuivi est d'adapter les développements aux besoins réels des utilisateurs et d'assurer une meilleure adaptation du site aux besoins et attentes. Aussi pour ce faire, est attendu une collaboration étroite entre le chef de projet et le prestataire.

De manière concrète, après avoir corrigé les erreurs et dysfonctionnements identifiés en environnement de développement, le titulaire déploiera le site sur un environnement de recette (Mise en Ordre de Marche). Celui-ci devra être protégé par un login et mot de passe. Il ne devra pas être référencé par Google.

Le titulaire aura la charge de réaliser les cahiers de recette. L'équipe projet mise en place par le pouvoir adjudicateur effectuera la recette et remontera les anomalies constatées qui seront transmises au chef de projet du titulaire avant traitement par les équipes de développement.

Le prestataire précisera le protocole (délai de prise en compte des anomalies et délai de traitement) de recette ainsi que les modalités d'échanges (plateforme de remontée d'anomalie) entre les deux parties lors de cette phase et lors de la période de garantie. L'ensemble devra permettre un suivi fin et rapide des demandes et du traitement des bugs.

Le nombre de tests à réaliser n'est pas limitatif. Les tests devront être réalisés durant toute la phase de développement et la prise en compte des retours utilisateurs systématique.

Les scénarios de test seront joués et les points suivants seront particulièrement examinés :

- La navigation et les fonctionnalités de recherche ;
- Les fonctions d'administration du site web (gestion de profils, gestion de contenu...) ;
- Les contenus et services intégrés ;
- L'adaptation des contenus aux différents navigateurs et terminaux (notamment mobiles)

En cas de vérification d'aptitude non conforme aux stipulations du marché, le pouvoir adjudicateur fera préciser par le titulaire ses engagements et le délai nécessaire pour la mise en conformité et prendra une décision, de modifier les délais d'exécution, de rejet, d'ajournement, ou d'application des pénalités de retard prévues au CCAP du marché.

L'intégration des données démarrera au cours de cette phase. La date devra être définie avec le titulaire du marché.

La signature de la Vérification d'Aptitude constitue le préalable à la mise en ligne du site.

10.4 Déploiement sur l'environnement de production et VSR

Après validation des équipes projets, le titulaire déploie le site en environnement de production.

Les développements devront être documentés d'une façon normalisée et transmis par le titulaire à l'équipe projet ou le cas échéant, le référent préalablement désigné.

La vérification de service régulier (VSR) a pour but de constater que le logiciel dans son ensemble présente les caractéristiques techniques qui le rendent apte à remplir l'exhaustivité des fonctions pour la mise en œuvre du processus et des procédures en service de production, que son ergonomie et ses performances soient compatibles dans les différents contextes de travail et calendrier d'exécution.

La VSR débute, pour une durée d'un mois, après la vérification d'aptitude. Elle concerne tous les modules. La VSR peut être reconduite pour une période d'un mois s'il y a persistance d'anomalie ou de non-conformité.

10.5 Formation et documentation

Le titulaire devra assurer la formation des différents utilisateurs ainsi que le transfert des compétences nécessaires afin que les administrateurs et contributeurs soient autonomes.

Le titulaire devra définir le plan de formation et transmettre les supports de formation pour :

- 1 session destinée aux administrateurs fonctionnels et techniques
- 2 sessions destinées aux rédacteurs.

Le titulaire indiquera dans son offre les conditions de cette formation destinée à assurer un transfert de compétences.

A l'occasion des formations, les participants devront être sensibilisés aux bonnes pratiques de rédaction web.

10.6 Garantie

À l'issue de la recette définitive du site web, et sauf en cas de persistance de défauts ou de non conformités signalés et non corrigés, le titulaire s'engage à garantir le bon fonctionnement du site web pour une durée d'un an, à compter de la validation de la VSR (Vérification de Service Régulier).

Durant cette période, le titulaire sera tenu de remédier à tout dysfonctionnement, qu'il s'agisse d'un fonctionnement défectueux ou d'une absence de fonctionnement, conformément aux fonctionnalités décrites dans le cahier des spécifications fonctionnelles détaillées. Cela inclut les interventions nécessaires pour rétablir le fonctionnement normal du site, sans frais supplémentaires pour le client.

Le titulaire devra préciser dans son dossier de réponse à l'appel d'offres les conditions et les éventuelles limites de la garantie offerte, notamment en ce qui concerne les types de dysfonctionnements couverts, les délais de réponse, ainsi que les exclusions éventuelles.

Article 11 - ACCESSIBILITE & NUMERIQUE RESPONSABLE

11.1 Accessibilité RGAA

Le titulaire devra fournir une déclaration d'accessibilité RGAA. Il s'engage sur un site partiellement conforme soit, à minima 95% des critères respectés. L'objectif étant de **viser le meilleur niveau d'accessibilité possible**. Le site devra être conforme RGAA niveau AA avec audit initial et audit final.

11.2 Exigences d'écoconception (RGESN)

La conception et le développement du site internet devront intégrer une démarche d'écoconception.

Le titulaire devra adopter des bonnes pratiques pour réduire l'empreinte écologique du site (optimiser le parcours utilisateur à travers la réduction d'actions, réduire les temps de chargement, favoriser un design simple et épuré).

Il devra s'appuyer sur le référentiel général d'éco-conception de service numériques (RGESN) 2024 version 2 : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/referentiel-general-ecoconception/>

Le site internet devra impérativement répondre à des normes d'écoconception définies ci-après :

- Sauf cas justifié, le poids des pages sera < 1,5 Mo, mesuré en conditions réelles de chargement (hors cache), via un outil de type Lighthouse ou équivalent.
- Le titulaire mettra en œuvre des techniques de chargement différé (lazy-loading¹) pour les contenus non critiques (images, vidéos, iframes), sous réserve de compatibilité avec les exigences d'accessibilité et de référencement.
- Le recours aux scripts devra être limité aux fonctionnalités strictement nécessaires au fonctionnement du service. Tout script tiers devra être justifié.
- Les médias devront être systématiquement optimisés (compression adaptée, formats modernes type WebP/AVIF lorsque pertinent, dimensionnement responsive).

¹ technique d'optimisation des performances d'un site web qui consiste à ne charger certains éléments que lorsqu'ils deviennent réellement visibles ou nécessaires

Les pages du site Internet devront atteindre au minimum la classe D selon l'outil EcoIndex (les notes souhaitées sont A, B ou C).

La conformité aux exigences d'écoconception fera l'objet d'une évaluation lors de la phase de recette.

Le titulaire fournira un rapport d'audit détaillé à l'aide d'un outil reconnu (ex : EcoIndex) justifiant du respect des exigences.

Article 12 - LIVRABLES ATTENDUS

12.1 Définition, suivi de projet, coordination

Le titulaire fournira les livrables de conception fonctionnelle adaptés à la méthode de développement choisie. Dans un mode classique, il produira des Spécifications Fonctionnelles Détaillées (SFD).

Dans un mode Agile ou en mode Produit, il fournira un *Product Backlog* priorisé, des *User Stories* complètes avec critères d'acceptation, une documentation fonctionnelle évolutive ainsi qu'un plan de release. Ces livrables devront apporter un niveau de précision équivalent à celui d'une SFD.

- Note de cadrage
- C.R. de réunions de projet
- Planning (calendrier) prévisionnel détaillé
- Dossier d'architecture,
- Spécifications fonctionnelles/Backlog/User Stories,
- Plan de tests,
- Manuel d'exploitation,
- Dossier de réversibilité,
- PV de recette.

12.2 Conception graphique

- Charte graphique digitale
- Prototypes de différents gabarits de pages
- Maquettes de différents gabarits de pages

12.3 Spécifications

- Cahier des spécifications fonctionnelles et techniques détaillées.

12.4 Intégration, développement

- Production de l'ensemble des gabarits XHTML
- Production des feuilles de styles CSS
- Fichier CSV comprenant la liste des produits et les tarifs unitaires
- Application : ensemble des sources, exécutables et/ou paramétrables mis en œuvre
- Les éléments de code source produit dans le cadre de l'exécution du présent marché devront être fournis par le titulaire sous une forme non compilée et documentée.
- Carte interactive de l'hexagone (pour la comparaison des prix d'autres régions)

12.5 Recettes et déploiement

- Plan de recette et jeux de tests
- Paramétrage des transitions entre anciens et nouveaux liens (redirections 404)
- Rapport de test w3c
- Audit de conformité RGAA et déclaration d'accessibilité

12.6 Mise en production

- Rapport d'accessibilité
- Résultats des Tests éco-conception
- Document d'homologation (sécurité)

12.7 Formation

- Plan des formations
- Supports de formation

Article 13 - REVERSIBILITE

Le titulaire devra lors de la livraison du site internet, fournir un plan complet incluant :

- export des données en formats ouverts (CSV, JSON),
- transfert des sources,
- documentation technique,
- support au repreneur pendant 2 mois minimum.